



Section Gruyère  
Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2020

**Rédaction** : Pascal Monteleone, président

Conformément aux mesures destinées à lutter contre le Covid-19 édictées par les autorités fédérales et cantonales, l'assemblée générale ordinaire prévue le 12 décembre 2020 a été supprimée et remplacée par une assemblée par correspondance.

A cette fin, un bulletin spécial Assemblée générale 2020 a été édité. Ce bulletin contenait une explication quant au déroulement de l'assemblée par correspondance, le rapport du président, les rapports des quatre commissions permanentes, la présentation du bilan au 31.10.2020 et du compte de résultat 2020, le rapport des réviseurs, une présentation des candidates au comité ainsi que le programme 2021 des courses de la section et du Groupement jeunesse. Il contenait également un bulletin de vote ainsi qu'une enveloppe-réponse au nom de l'expéditeur préaffranchie. Ce bulletin spécial Assemblée générale 2020 fait partie intégrante du présent PV.

Les jubilaires traditionnellement honorés à l'assemblée générale ont été listés dans le Bouquetin 12-2020, leurs médailles et diplômes leurs ont été envoyés par la poste.

388 bulletins de vote valables ont été retournés à l'adresse de la section dans les délais impartis. Les bulletins de vote ont été dépouillés par les réviseurs Maurice Beaud et Jean-François Vienny.

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2019
2. Rapport du président
3. Rapports des commissions
4. Comptes de la section et bilan au 31.10.2020
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité
7. Elections statutaires
8. Approbation du programme 2021 des courses de la section et du Groupement jeunesse

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2019**

Décision : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité (8 abstentions).

### **2. Rapport du président**

Le président relève que l'année 2020 restera dans nos mémoires comme celle du COVID avec fermeture partielle des cabanes et suspension partielle du programme des courses. Malheureusement plusieurs événements ont dû être annulés. Si l'année a été difficile, elle peut être qualifiée de bonne avec des finances saines et une augmentation du nombre des membres. Le président remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne marche de la section.

Le rapport complet du président figure dans le bulletin spécial Assemblée générale 2020.

### **3. Rapports des commissions**

Le rapport des préposés aux courses et à la formation, le rapport du président du Groupement jeunesse, le rapport des cabanes et le rapport du préposé au sauvetage figurent tous dans le bulletin spécial Assemblée générale 2020.

### **4. Comptes de la section et bilan au 31.10.2020**

Les comptes de l'exercice bouclent avec un bénéfice de CHF 59'681.85. Les cotisations et dons, les contributions Loro ainsi que les produites extraordinaires (contributions biens culturels pour le toit des Marindes) sont les principales ressources financières de la section. Le bulletin mensuel constitue le poste de frais le plus important. La fortune nette se monte à CHF 543'351.95.

Le détail du bilan et des comptes 2020 figure dans le bulletin spécial Assemblée générale 2020.

### **5. Rapport des vérificateurs**

Les vérificateurs proposent d'approuver les comptes pour la période 2019-2020 et d'en donner décharge au comité.

Le rapport des vérificateurs figure dans le bulletin spécial Assemblée générale 2020.

### **6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité**

Décisions : Les rapports annuels de l'exercice 2020 (Président, préposés aux courses et à la formation, président du Groupement jeunesse, préposé au sauvetage) sont acceptés à l'unanimité (1 abstention).

Les comptes de l'exercice 2020 se soldant par un bénéfice de CHF 59'681.85 ainsi que le bilan au 31.10.2020 sont acceptés à l'unanimité (1 abstention).

L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2020 (1 abstention).

### **7. Elections statutaires**

Décisions : Les membres du comité qui se représentent (Bosson Eloi, Charrière Roland, Dupasquier Colette, Fragnière Emilie, Grandjean Francis, Hunziker Steve, Konrad Johannes, Monteleone Pascal, Ryf Yvan, Savoy Michel) sont élus à l'unanimité (1 abstention) pour un nouveau mandat de un an.

Jacqueline Cotting-Currat est nommée à l'unanimité nouvelle membre du comité et vice-présidente.

Michèle Widmer-Lauper est nommée à l'unanimité (3 abstentions) nouvelle membre du comité et préposée aux membres.

Pascal Monteleone est nommé à l'unanimité (1 abstention) au poste de président de la section.

Pierre-André Kolly est nommé à l'unanimité (2 abstentions) au poste de vérificateur suppléant.

### **8. Approbation du programme 2021 des courses de la section et du Groupement jeunesse**

Décision : Le programme 2021 des courses de la section et le programme 2021 des courses du Groupement jeunesse sont acceptés à l'unanimité (4 abstentions).